VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La plus belle offre de la saison.

La bâtisse de bureaux de choix, Moderne et décorative.

Formant le coin Camp et Place Commerciale, dans l'ilet borné par les rues Poydras et St-Charles.

Etat de la Louisiane versus la Louisiana Debenture Company, Limited.

No 56,660—Division E, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—LEONARD STERN, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, 26 octobre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 18 septembre 1899, de l'Hon. Juge Fred D King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, en l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ses droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le faubourg Ste Marie de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Poydras, St Charles et une nouvelle rue appelée Allée Commerciale, ledit lot formant le coin de la rue Camp et de l'Allée Commerciale, et mesurant quatre-vingt-pieds de face sur la première, sur une profondeur égale à la dernière, étant la même propriété que ladite Louisiana Debenture Company Limited a acquise par achat, des Commissaires liquidant la Crescent Insurance Company, par acte passé pardevant Francis D. Charbonnet, notaire public de cette ville, le 4ème jour d'avril, A. D. 1899, titre enregistré au Bureau des Transferts de cette ville le même jour, dans le livre 170, folio 412.

Les améliorations comprennent une bâtisse de bureau magnifique et substantielle à cinq étages en briques cimentées, connue comme la Bâtisse de l'Assurance Crescent, contenant au rez-de-chaussée deux très grands bureaux, escaliers et ascenseur, couloir et cour cimentée. Sur les quatre autres étages, il y a en tout à peu près vingt-quatre bureaux, grands, bien illuminés et aérés, plusieurs corridors, passages, etc.

La bâtisse est, sous tous les rapports, une bâtisse de bureaux moderne, ayant tous les conforts, lumières électriques, plomberie moderne, ascenseurs nouveaux et de première qualité, balcons en fer décoratifs à chaque étage.

Donnant en ce moment, sous bail, à de bons locataires $4,800 par an, mais pouvant facilement rapporter $7,200.

Situé au centre des affaires, tout près de la rue du Canal, et une occasion rarement offerte aux capitalistes dans cette ville s'améliorant grandement et rapidement.

CONDITIONS—COMPTANT.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant James B. Rosser, notaire.

E. Howard McCaleb, avocat. 20 sept—20 24—oct 1 8 15 22 à date

---

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE DOUBLE

BIEN SITUE

Nos 702 et 702 Milan, coin Laurel;

—ET—

Le splendide emplacement d'affaires et résidence,

Longtemps occupé comme Epicerie et Buvette

Nos 4202 et 4204 Laurel, coin Milan,

SUCCESSION DE MARTIN WM VOELKEL

No 60,073—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR J. P. HECKER, Encanteur—Bureau, 731 rue Commune—JEUDI, 2 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 26 septembre 1899, par l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite cour, Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1. Le cottage double en bois bien situé Nos 700 et 702 Milan, coin de la rue Laurel, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté et dans la cour 2 citernes, hangar, etc. Le lot de terre sur lequel se trouve ces améliorations est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance, désigné comme lot 24 sur un plan de 2093 lots de terre, dessiné par A. S. Phelps, daté le 15 février 1843, et déposé dans le bureau de J. R. Beard notaire, une copie lithographiée duquel se trouve dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire; ledit lot formant l'encoignure des rues Laurel et Milan, et mesurant 28 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Mesure américaine.

Placement rémunérateur dans un quartier bien établi.

2. Le splendide emplacement d'affaires comprenant l'épicerie, buvette et résidence connue comme 4202 et 4204 rue Laurel coin Milan. Les améliorations comprennent un magasin en bois couvert en ardoises et résidence contenant magasin avec abat-vent sur la banquette, vestibule, 4 chambres, cuisine galerie; au fond du terrain citerne, grande écurie, large allée de côté, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain morceau ou portion de terre situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'Ilet No 147, borné par les rues Laurel, Milan, Berlin et Annonciation, mesurant 60 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 80 pieds 2 pouces entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Laurel et Milan; ledit morceau ou portion de terre étant composé des lots 19 et 20 sur le plan de la ville de Jefferson, fait par H.C. Brown, voyer, mesure 36 pieds pris du fond.

Une excellente occasion soit pour placement ou occupation.

Conditions—COMPTANT.

L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1899, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de la vente.

Actes de vente, y compris les timbres de revenu des E. U. pardevant Robert Lozier, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

G. G. KRONENBERGER, Avocat.

30sept—30—oct 1 8 15 22 29—nov 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vins, Liqueurs, Epiceries, Verreries et Vaisselles, Cash Register, Vitrines, Installations.

Le Contenu d'une Epicerie Bien Connue et Buvette, 4202 et 4204 Laurel, encoignure de la rue Milan. Succesion de Martin Wm Voelkel. No 60,073—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR J. P. HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—MERCREDI 11 octobre 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux Nos 4202 et 4204 rue Laurel, coin Milan, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite cour, Division C agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite cour, Division D maintenant absent en congé, signé le 26 septembre 1899, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite à savoir—

TOUT LE CONTENU DE LADITE EPICERIE ET BUVETTE, consistant en vins, liqueurs, épiceries, verrerie, vaisselle vitrines, comptoirs, installation, etc.; d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—COMPTANT.

G.G.KRONENBERGER, avocat.

29 sept—30—oct 1 6 8 à date

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIEN.

A. Mallhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Fenêtres d'oeillets et diamants, 20 0/0 d'escompte aux acheteurs. Palais Weinfurter, Conti et Passage de la Bourse

---

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ACTIONS! ACTIONS! ACTIONS!

BONS! BONS!

Assurance Hibernia.

Banque Nationale Germania.

Stock de Jno Gauche Fils & Co. Limité.

Crescent City Stock Yard and Slaughter-house Co., Ltd.

Compania Internacional Mexican de Majores.

Association de Brasserie Nouvelle Orléans

ET LE

Premier Bon Hypothécaire de l'Artillerie Washington.

Succession d'Emile Gauche.

No 58,554—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

Mercredi, 18 Octobre 1899,

A MIDI.

à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour Division D, daté du 5 octobre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété à savoir:

1. Cent-vingt-cinq (125) actions du fonds capital de la JOHN GAUCHE'S SONS, LIMITED, de $100 chacune.

2. Quarante (40) actions du fonds capital de la GERMANIA NATIONAL BANK, de $100 chacune.

3. Cent quarante-cinq (145) actions du fonds capital de la CRESCENT CITY STOCK YARD AND SLAUGHTER-HOUSE CO., LIMITED, de $50 chacune.

4. Trent-sept (37) actions du fonds capital de la HIBERNIA INSURANCE COMPANY de $100 chacune.

5. Quarante-huit (48) actions du fonds capital de la COMPANIA INTERNACIONAL MEXICAN DE MAJORES, de $100 chacune.

6. Soixante-quinze (75) actions du fonds capital de la NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION, de $100 chacune.

7. Un BILLET 5 POUR CENT PREMIÈRE HYPOTHÈQUE du BATAILLON WASHINGTON ARTILLERY, No 88, pour $100, daté le 1er août 1880, émis d'après un acte de vente et d'hypothèque par acte de A. Hère, notaire, le 1er décembre 1880, le principal payable le 1er août 1920; coupons d'intérêt du 1er août 1899, y attachés; intérêt payable le 1er août annuellement. Le tout d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée.

CONDITIONS—COMPTANT. Les acquéreurs devront payer pour les timbres de l'internal revenue.

EDWIN T. MERRICK, avocat.

6 oct—6 7 8 11 15 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention, Epiciers et Boulangers.

FARINE. FOIN. AVOINE.

SUCCESSION DE FREDERICK A. VOIGT.

No 59,972.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, Encanteur—bureau 134 rue Carondelet.

MERCREDI, 11 OCTOBRE 1899,

à 11 heures A. M., à la boulangerie No 2124 rue Decatur, et à l'entrepôt centigu, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 septembre 1899, de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, la propriété décrite comme il suit, à savoir:

1372 sacs de farine,
46 barils de farine,
164 sacs d'avoine,
30 quarts de balles de foin,
50 sacs de farine,
28 barils de farine,
1 mulet.

Le tout d'après inventaire enregistré en l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant.

28 sept—28—oct 1 4 8 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RESIDENCE RURALE

—AVEC—

Un très grand terrain.

UN COTTAGE SIMPLE.

No 4548 rue Nord Remparts, près du Couvent des Ursulines.

Succession de Valentine et Mme Phillipina Schmitt.

No 59,298—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 24 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 septembre 1899, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un joli cottage simple, avec toit ardoisé, à distance de la rue, avec une jolie barrière devant, connu comme le No 4548 rue Nord Remparts et ayant quatre chambres et cuisine, grande étable, 2 puits cuve, etc., dans la cour. Toutes les améliorations en bon état. Le terrain sur lequel sont ces améliorations est décrit comme une certaine partie de terre dans le troisième district de cette ville, faisant partie d'un morceau de terre désigné par le No 6 sur un plan par J. Community, daté du 17 mars 1842 et déposé en l'office de L. T. Caire, ancien notaire et d'après un dessin d'arpentage d'Arthur de Armas, député voyer de la ville, daté du 22 octobre 1886, ledit morceau de terre commençant à une distance de 287 pieds 9 pouces de la ligne supérieure de la propriété du Couvent des Ursulines, et mesurant 142 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Love) sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 342 pieds 2 pouces 3 lignes du côté sud de la rue Nord Remparts (ou Love) du centre de la rue Bourgogne (anciennement Crapo) fermée.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a, à 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles; l'acquéreur assumant et payant en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année 1899; 10 0/0 comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant B. T. Walsh, Jr., notaire.

17 sept—17 24—oct 1 8 15 22 à date

Succession de William A. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,562—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry M. Johnson, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Jas D. Séguin, Avocat.

1er oct—1 8 15

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE ATTRAYANTE

—SUR LE—

BAYOU ST-JEAN.

Grand et Joli Terrain Adjoignant.

5 GRANDS TERRAINS

Dans le fond touchant à la Propriété ci-dessus décrite faisant face à Hagan Avenue.

Près du City Park Southern Park, Louisiana Jockey Club, Fair Grounds, avec les chars de la ligne de la rue Orleans passant devant la propriété et les chars de la ligne City Railroad à une courte distance, les Eglises, Ecoles, Marché et autres agréments environnants les brises perpétuelles sur le Bayou, la salubrité très connues de sa position tout tente à la faire un Home bien désirable.

F. Larose et als vs J. A. Larose et Als.

No 28,113—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 11 octobre 1899, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur Office et Exchange, 813 rue de la Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu d'un ordre conformément d'un jugement de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 7 septembre 1899.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'ilet borné par le Bayou St-John, les rues Mos, De Soto et Hagan Avenue et Bell, mesurant 60 pieds de face au Bayou St-John et la rue Mos, 242 pieds, 2 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot B, 77 pieds, 8 pouces 3 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant des lots F et G, et une portion du lot E et 236 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne la plus proche de la rue De Soto.

Les améliorations comprennent un attrayant cottage élevé de terre retiré de la rue ayant hall au centre, salons avec porte à coulisse et dépense, cabinet sur un côté du hall et 4 chambres, cabinet sur l'autre coté, grande salle à manger, galerie sur le devant, côté et l'arrière, avec une autre bâtisse avec trois chambres et une grande chambre, lieux d'aisances, 2 citernes etc., le tout en bon état et connu sous le numéro municipal 1242 rue Mos.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite et la touchant, et désigné par la lettre B, mesure 53 pieds 5 lignes de face au Bayou St-John et de la rue Mos, 249 pieds 4 pouces et 7 lignes du côté le plus près de la rue Bell, 68 pieds 8 pouces et 1 ligne dans le fond le séparant des lots C et D, et une portion du lot E et 242 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot A. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en bois.

3° 5 lots de terre situés dans le même district et ilet que les propriétés premièrement et secondement décrites ci-dessus, désignés par les lettres C, D, E, F et G, mesurant comme suit: les lots C, D, E et F, chacun 32 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à Hagan avenue, lot G, 32 pieds 9 pouces 4 lignes de face à Hagan avenue, lots C et D, chacun 29 pieds 3 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond les divisant du lot B, les lots E, F, G, chacun 29 pieds 3 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, les divisant du lot A, sur les profondeurs suivantes, à savoir: le lot C, 131 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne la plus près de la rue Bell, 130 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne le divisant du lot D; le lot D, 130 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne le divisant du lot C, et 129 pieds 2 pouces sur la ligne le divisant du lot E; le lot E, 129 pieds 2 pouces sur la ligne de division du lot D, 127 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot F; le lot F, 127 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot E et 126 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot G, le lot G 126 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot F et 125 pieds sur le côté le plus près de la rue DeSoto. Le tout vendu d'après le plan de D. E. Seghers daté le 28 août 1899, maintenant exposé à notre Exchange pour référence.

Termes et Conditions—La moitié ou plus, au gré de l'acquéreur, comptant, et la balance, si balance il y a, payable à un et deux ans en billets (ou coupons à la satisfaction des vendeurs) portant 8 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement garantis par le lien et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. La propriété devra être assurée et les polices d'assurances transférées au porteur des billets, les acquéreurs assumeront les taxes de 1899 en sus du montant de leur adjudication, paieront les Internal Revenue Stamps sur les actes de vente, feront un dépôt de 10 0/0 pour garantir les ventes, et toutes les clauses de sécurité.

Acte de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Joseph Duvigneaud, avocat.

10 sept—10 17 24—oct 1 8 11

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

MAGASIN ET RESIDENCE

EN BRIQUES.

Face au Southern Brewery, face à Trois Rues et le Canal Carondelet, près du Marché Trémé, Ecoles, Eglises, etc. Les chars de la rue Villeré passent devant la propriété.

Succession de Henry Levy.

No 59,960—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue de la Commune,

MERCREDI, 18 OCTOBRE 1899

à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur

OFFICE et EXCHANGE,

No 813 Rue de la Commune entre les rues Baronne et Carondelet,

En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C" agissant pour l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la division "E", maintenant absent en congé, daté le 28 août 1899, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les appartenances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le canal Carondelet, Villeré, Marais et Toulouse, sur un croquis et certificat d'arpentage, signé par J. A. D'Hemécourt, député voyer, daté le 5 janvier 1868, annexé à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, autrefois notaire en cette ville, 21 mars 1877, d'après lequel croquis ledit lot mesure 33 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Villeré, 40 pieds 2 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, 85 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur et de face au canal Carondelet et 85 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur et de face à la rue Toulouse, le tout mesure américaine.

Les améliorations comprennent une édifice en briques à deux étages, le rez-de-chaussée auquel est adopté et distribué pour le commerce en gros ou en détail, la partie supérieure ayant 4 chambres avec hall y communiquant, grande verandah, faisant face à la rue Villeré, grande et vaste terrace dans le fond, une bâtisse à deux étages en briques dans le fond indépendamment de la bâtisse principale et faisant face à la rue Toulouse et le Canal Carondelet, lieux d'aisance, cour carrelée, citerne, etc

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Acte de vente pardevant Gus Lagardeur, jr, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

John G. Robin, Frank D. Chrétien, avocats.

17 sept—17 24 oct—1,8 15 18

Jas A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'Affaires de Choix

1736 ET 1738 AVENUE WASHINGTON,

Coin de la rue Baronne.

A Bail jusqu'au 1er Octobre 1900, au Taux de $360 par An, avec Privilège de Renouvellement de Un à Trois Ans au même Prix

Successions de Mary Glenn et Ella E. Rice, consolidées,

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A—No 32,955.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 640 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 10 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 6 septembre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Baronne, Sixième et Carondelet, désigné par la lettre A sur un plan dressé par A. De Armas, voyer, daté le 5 août 1887, annexé à un acte passé pardevant B. Ory notaire, le 5 août 1887, d'après lequel plan, le dit lot mesure trente pieds de face sur l'avenue Washington, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles et fermant le coin de l'avenue Washington et la rue Baronne

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance en un deux et trois ans en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance, etc; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1899, en plus et au-dessus le prix de l'adjudication, timbres du revenu de l'intérieur aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 sept—9 10 17 22—oct 1 8 à date

VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE Emplacement d'Affaires

—ET—

PROPRIETE RESIDENCE,

Coin Nord-Ouest des rues Dryades et Félicité.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Succession de Mme Regina Bodechtel.

No 60,068.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune—MERCREDI, le 18 octobre 1899 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent, en congé, signé le 23 août 1899 et rendu en la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir:—

La propriété d'affaires et d'habitation bien située, Nos 1727 et 1729 rue Dryades, coin de la rue Félicité et No 1911 rue Félicité dans le fond, étant des bâtisses séparées, le coin occupé par un emplacement de barbier et de tailleur, et la bâtisse du fond, un logement avec hangar, cours, allée de côté et cours, décrite plus pleinement comme il suit, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Félicité, Camparts et Euterpe, désigné par les lettres A et B sur un devis d'arpentage fait par Edgar Pillié, député voyer de ville daté le 9 septembre 1899, et mesurant d'après cela 43 pieds 1 pouce de face sur la rue Dryades sur 131 pieds 4 pouces et 1 ligne de face et de profondeur sur la rue Félicité, 127 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Euterpe et 13 pieds 5 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond.

Dans le voisinage immédiat du magasin monstre de Kaufman & Isaacs, Lehman Behler, Byrnes Bros et autres. Faisant face à une avenue large et bien pavée, bon pour toute sorte d'affaires au détail; un bon emplacement pour un marchand entreprenant et un placement payant bien. Location actuelle, $432 par an.

Termes ou conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion de crédit, s'il y en a, en des termes de un, ou un et deux ans, devant être représentées par billet ou billets de l'acquéreur, devant être garantis dans leurs paiements par lien et privilèges de vendeur sur la propriété, acte de vente devant être passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que transfert de l'assurance, 10 0/0 d'honoraires d'avocats en cas de non paiements des billets l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de ville et d'état pour l'année 1899, les timbres de taxes de guerre des Etats Unis devant être payés par l'acquéreur au dessus et en plus du prix d'achat, l'acquéreur devant payer dix pour cent de son achat comptant au moment de l'adjudication.

17 sept—17 24—oct 1 8 15 à date

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de J. A. C. Wadsworth

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 48,526.

PAR ORDRE SIGNE LE 27 JANVIER 1899 par le juge Geo. H. Théard, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 17 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS A. BRENNAN, encanteur, la propriété ci après décrite, dans la paroisse Morehouse, en cet Etat:

Le 1/4 S. E. du 1/4 S. O de la section 15, le 1/4 N. E. du 1/4 N. O. de la section 22, le tout dans le comté 23 N., Range S. E. sur les suivants.

Termes—Une moitié comptant, la balance à 12 mois de crédit, avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date, garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue; un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente et les timbres du Revenu aux frais de l'acquéreur pardevant W. M. Gurley, notaire. Les taxes de 1899 et les timbres du Revenu devant être payés par l'acquéreur.

16 sept—16 24—Oct 1 8 15 16 17

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an $2 00
Six mois 1 00
Quatre mois 1 00

On s'abonne à la semaine aux porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, un extrait des matières politiques, littéraires et locales;

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers

GRAND HOTEL,

CINCINNATI, OHIO.

THE A. G. CORRE HOTEL CO., Propriétaires

Adresse pour les cablegrammes: "CORRE", Cincinnati.

TENU SUR LES PLANS AMERICAIN ET EUROPEEN.

A. G. CORRE, Président;

D. C. SHEARES, Vice-Président et Gérant;

C. H. HARVEY, Secrétaire et Trésorier.

Cuisine supérieure -- Tous les agréments modernes, aménagement nouveau